Image not found or type unknown

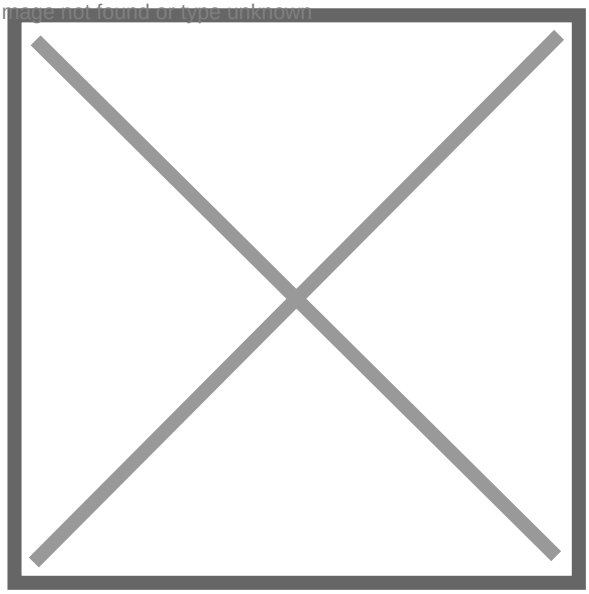

Probléme lors d'une journée de benevolat

Par **missxl**, le **20/02/2014** à **15:24**

Bonjour,rnrnil y a quelques jours j'ai organisé un défilé en bénévolat.rnune créatrice de bijoux m'a prêtait gracieusement des bijoux pour aller avec mes vêtements. Malheureusement 2 bagues ont été cassées lors du spectacle. 2 jours aprés cette dame est venue récupérer ses bijoux dans mon magasin et m'a demandé de lui régler les 2 bagues à hauteur de 15 euros chacune. Aucun contrat n'a été signé entre nous et à aucun moment cette dame ne m'a parlé de payer les articles et à force de me menacer et à coup d'intimidation j'ai fini par lui faire un chèque de 30€. A ma grande surprise j'ai reçu 1 facture au nom de la société de son mari qui lui ai maitre verrier. Après avoir appeler la chambre de commerce, la chambre des métiers et l'INSEE il apparaît que cette dame n'a aucun numéro de siret et se permet de vendre sous l'immatriculation de son mari. Quel est mon recours face à des gens pareils en sachant qu'ils se sont permis de prendre des photos de jeunes femmes en sous vêtements qui défilaient ce jour là et que à aucun moment ils n'ont demandé une autorisation. Cela fait beaucoup pour une même journée et ils ont même voulu porté plainte contre moi en affabulant que je les avais insulté dans ma boutique mais les gendarmes leur ont dit que leur plainte n'était pas recevable. Est ce qu'une personne pourrait m'indiquer la marche à suivre dans cette affaire.rnCordialement.

Par **moisse**, le **21/02/2014** à **09:46**

Bonjour,rnVous avez cassé, vous devez payer.rnLe reste n'est qu'attermoiements pour noyer le poisson.rnSi le défilé est public, ces personnages n'ont pas besoin de votre autorisation pour faire des photos.rnPar contre ils ont besoin des autorisations des modèles ou de leurs parents s'ils sont mineurs.rnSauf si vous avez établi avec ces modèles des transferts de droits patrimoniaux sur l'exploitation de leur image.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés